



VIEILLISSEMENT DE LA  
POPULATION ET FLEXIBILITÉ  
DES PARCOURS DE VIE

NOTE

D'INFORMATION

# Nouvelles projections *LifePaths* des heures de travail par membre de la population

## Faits saillants

- La présente note décrit l'évolution de la projection des heures de travail par membre de la population (heures de travail totales au sein de l'économie divisées par la population globale) selon le modèle *LifePaths*.
- Les plus récentes données sur la main-d'œuvre et la population ont été incorporées dans le modèle et ont changé les projections.
- Des scénarios tenant compte des fourchettes supérieure et inférieure ont été proposés afin d'illustrer la variation future qui pourrait résulter des fluctuations associées aux cycles économiques naturels.
- L'incidence potentielle des niveaux d'instruction supérieurs sur la future productivité de la main-d'œuvre fait l'objet d'un nouveau scénario.

La présente note d'information met en relief des projections *LifePaths*<sup>1</sup> révisées qui tiennent compte de récents changements touchant le marché du travail et la population. Les changements ont une incidence sur les périodes prévisibles de pointe et de déclin des heures de travail par membre de la population dans le contexte du vieillissement de la population. Elle présente en outre une nouvelle façon d'illustrer l'incidence d'un niveau d'instruction supérieur sur la productivité et indique comment ce gain de productivité pourrait contribuer à compenser le déclin attendu des heures de travail par membre de la population.

La notion d'heures de travail par membre de la population, que l'on mesure au moyen du nombre total d'heures de travail produites au sein de l'économie divisé par la population globale, a été introduite dans le rapport du PRP *Encourager les choix touchant le travail et le départ à la retraite*. Elle constitue un indicateur plus fiable de l'incidence du vieillissement de la population sur l'offre de main-d'œuvre que le ratio de dépendance plus couramment utilisé (voir l'annexe).

Des faits nouveaux ont influencé les projections *LifePaths* :

- De nouvelles données sur le marché du travail et la population ont modifié les projections.
- Des scénarios correspondant aux fourchettes supérieure et inférieure rendent compte des variations des cycles économiques.
- Un scénario additionnel illustre l'incidence prévue des niveaux d'instruction supérieurs sur la future productivité de la main-d'œuvre.

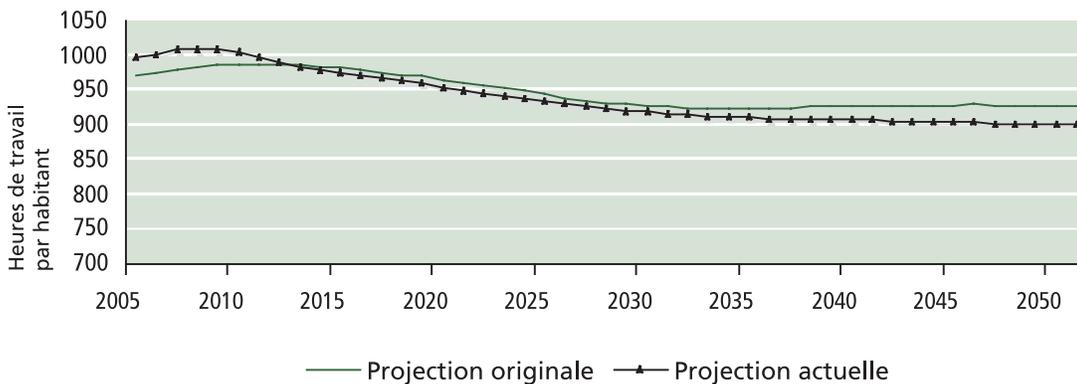
## Évolution des heures de travail par membre de la population

Les mises à jour de la base de données de *LifePaths* se sont traduites par des changements dans les projections touchant les heures de travail par membre de la population. Les tendances générales demeurent les mêmes que celles présentées dans le rapport original du PRP (*Encourager les choix touchant le travail et le départ à la retraite*). Toutefois, en raison d'augmentations récentes plus marquées que prévu du taux d'activité et des heures travaillées, la projection (figure 1) montre une pointe plus forte de la disponibilité relative de la main-d'œuvre dans un avenir rapproché. Elle se traduit également par un futur déclin plus important de la disponibilité relative de la main-d'œuvre découlant d'une espérance de vie accrue dans l'avenir – et donc à un nombre plus élevé de personnes âgées que projeté. Ces

1 *LifePaths* est un modèle de microsimulation mis au point par Statistique Canada en collaboration avec le Projet de recherche sur les politiques (PRP) du gouvernement du Canada.

deux facteurs nous font maintenant projeter un déclin de 7 % des heures de travail par membre de la population au cours de la période de 2005 à 2025, au lieu des 3 % prévues auparavant, et un déclin de 10 % entre 2005 et 2051, au lieu de 5 %. (Il convient de noter qu'il faut s'attendre à ce que les projections *LifePaths* changent, étant donné que l'un des plus grands avantages du modèle est la faculté de le rajuster et de le mettre à jour sans cesse.)

**FIGURE 1**  
Heures de travail par membre de la population\*  
Projections originale et actuelle

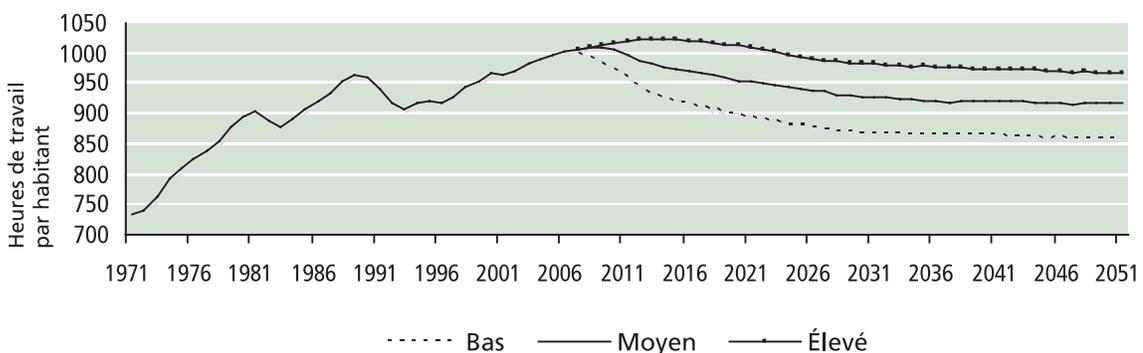


Nota : \* Heures de travail totales au Canada, divisées par la population globale par année.  
Source : Modèle *LifePaths*, Statistique Canada.

## Cycles économiques

Historiquement, les cycles économiques font dévier les heures de travail par membre de la population de la tendance durable. (Voir, par exemple les sommets et creux des dernières années.) La fluctuation probable des heures de travail par membre de la population est désormais illustrée par la projection de scénarios à différentes phases des cycles économiques, en plus de la projection principale (figure 2). La courbe supérieure représente les heures de travail par membre de la population probables en période de pointe ou d'expansion, tandis que la courbe inférieure correspond à la valeur pendant une période creuse ou de ralentissement. La courbe intermédiaire représente la projection principale à long terme du modèle

**FIGURE 2**  
Heures de travail par membre de la population\*  
illustrant les variations du cycle économique



Nota : \* Heures de travail totales au Canada, divisées par la population globale par année.  
Source : Modèle *LifePaths*, Statistique Canada.

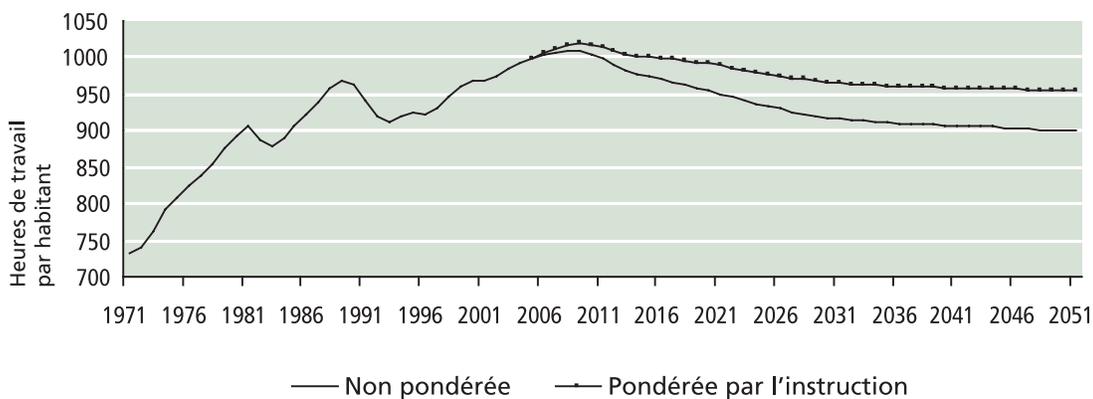
*LifePaths* où les fluctuations pourraient survenir. Donc, d'un sommet d'environ 1100 heures travaillées en 2008 pour chaque habitant, les heures de travail par membre de la population en 2025 pourraient être entre 880 et 990 heures, selon l'état de l'économie.

### Illustration de l'incidence de l'instruction sur la productivité

La projection originale des heures de travail par membre de la population ne comprenait aucune mesure de la productivité. Toutes les heures de travail étaient traitées de la même façon dans le calcul, indépendamment de la valeur du travail. Or, les personnes plus instruites tendent à être plus productives, et les projections *LifePaths* indiquent que la main-d'œuvre de l'avenir devrait être plus instruite si les tendances actuelles en matière d'instruction se maintiennent. Par conséquent, la valeur d'une heure de travail typique dans l'avenir devrait être supérieure à celle d'une heure travaillée aujourd'hui. La projection (figure 3) illustre cette production accrue en « pondérant » les heures selon le salaire horaire des travailleurs individuels, lequel est lié à leur niveau d'instruction. Selon ce calcul pondéré, la valeur accrue du travail dans l'avenir « remplace » en partie la baisse des heures de travail par membre de la population, de sorte que le modèle projette un déclin des heures de travail par membre de la population rajustées de 2 % entre 2005 et 2025 et de 4 % entre 2005 et 2051, soit sensiblement moins que les estimations de 7 % et de 10 % selon le modèle de base non pondéré. À noter que cet « effet de productivité » tient compte uniquement de l'augmentation des niveaux d'instruction et non des gains de productivité attribuables à d'autres facteurs.

FIGURE 3

Heures de travail par membre de la population\*  
illustrant l'amélioration de la productivité induite par l'instruction



Nota : \* Heures de travail totales au Canada, divisées par la population globale par année.  
Source : Modèle *LifePaths*, Statistique Canada.

### Conclusions

Cette note met à jour les travaux concernant l'incidence du vieillissement de la population sur les heures de travail par membre de la population effectués à l'origine pour la publication du PRP *Encourager les choix touchant le travail et le départ à la retraite*. Des améliorations apportées au modèle *LifePaths* font projeter une incidence accrue du vieillissement. En effet, les heures de travail par membre de la population diminueraient de 7 % entre 2005 et 2025 et de 10 % entre 2005 et 2051. Des scénarios illustrant les hauts et les bas des cycles économiques ont été introduits dans le modèle. Enfin, la prise en compte de l'effet des gains de productivité induits par l'instruction, c'est-à-dire les extrants additionnels de chaque heure travaillée, laisse prévoir une incidence moins prononcée du vieillissement de la population, le résultat effectif étant une baisse des heures de travail par membre de la population de 2 % entre 2005 et 2025, et de 4 % entre 2005 et 2051.

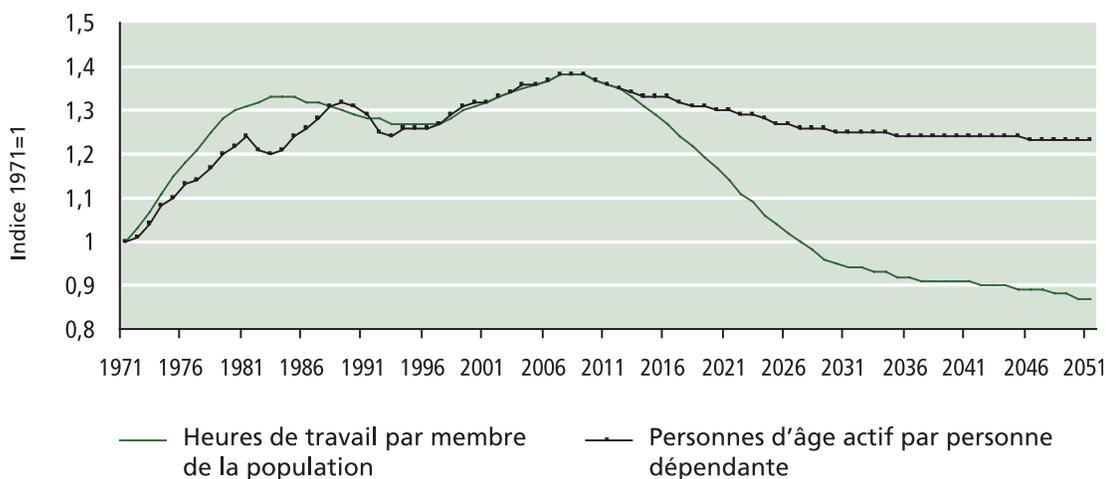
### Annexe : Comparaison entre la mesure des heures de travail par membre de la population et le ratio de dépendance

L'emploi de l'indicateur des heures de travail par membre de la population (mesurée par le nombre d'heures de travail totales divisé par la population globale), par opposition au ratio de dépendance, constitue l'une des innovations importantes que comporte la mesure de l'incidence attendue du vieillissement de la population selon la méthode mise au point par le Projet de recherche sur les politiques (le PRP et Statistique Canada).

Le ratio de dépendance, soit le rapport des personnes de moins de 15 ans et de plus de 64 ans à la population des 15 à 64 ans (population d'âge actif), a été la mesure la plus largement utilisée du vieillissement, sous prétexte que les personnes « dépendantes » utilisent davantage de services gouvernementaux et que les personnes « d'âge actif » fournissent la majeure partie des recettes fiscales. Le ratio de dépendance comporte toutefois une importante faiblesse : de nombreuses personnes « d'âge actif » sont inactives, et l'intensité de l'activité varie grandement à l'intérieur de ce groupe. Ainsi, le ratio de dépendance ne tient pas compte du taux d'activité accrue des femmes, de l'accès tardif à l'emploi à temps plein des jeunes adultes, ni de la récente hausse du taux d'activité des personnes d'un âge plus avancé.

La mesure des heures de travail par membre de la population corrige cette faiblesse et donne une meilleure indication de la capacité fiscale de maintenir les services publics. La figure 4 montre l'évolution historique des heures de travail par membre de la population et le nombre de travailleurs par personne « dépendante » (le rapport de soutien, qui est l'inverse du ratio de dépendance), ainsi que les futures projections de ces deux mesures. Chaque valeur est considérée comme égale à 1 en 1971 (une valeur de 1,1 équivaut ainsi à une hausse de 10 % par rapport à 1971). Le ratio de dépendance, employé seul, aurait semblé indiquer des augmentations du travail supérieures à la réalité au cours de la période historique, et de futures baisses plus considérables que ce nous prévoyons au moyen du nouveau indicateur.

**FIGURE 4**  
Rapport entre les heures de travail par membre de la population\* et les personnes d'âge actif (15-64) par personne dépendante



Nota : \* Heures de travail totales au Canada, divisées par la population globale par année.  
Source : Modèle *LifePaths*, Statistique Canada.